



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Smic : revalorisation de 0,99 % au 1er janvier 2021

Publié le 17 décembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 1^{er} janvier 2021, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) va être revalorisé de 0,99 % (contre 1,2 % au 1^{er} janvier 2020). C'est ce que prévoit un décret publié au *Journal officiel* du 17 décembre 2020.

Ajouter à mon calendrier (<https://www.service-public.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A14534>)

Le nouveau montant du Smic brut horaire sera donc porté à 10,25 € au 1^{er} janvier 2021 (contre 10,15 € depuis le 1^{er} janvier 2020) soit 1 554,58 € mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Pour sa part, le minimum garanti s'établit à 3,65 € au 1^{er} janvier 2021.

A savoir : La revalorisation annuelle du Smic est liée à l'évolution de l'inflation et des salaires pour les ménages les plus modestes.

Textes de loi et références

- Décret du 16 décembre 2020 portant relèvement du salaire minimum de croissance (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/12/16/MTRX2028779D/jo/texte>)

Et aussi

- Smic (salaire minimum de croissance) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300>)

Pour en savoir plus

- Compte-rendu du Conseil des ministres du 16 décembre 2020 (<https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2020-12-16>)
Premier ministre

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0